

Réf: Dossier N° 071329

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAJOR EVENT »

Siège social Abidjan, Bingerville, SCI CARRIERE, Lot 588 ET
589, Ilot 17

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 26/10/2021 reçus par Me ANGELIN OLIVIER YABLAI , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 08/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAJOR EVENT »

Objet : • Agence événementielle pour l'organisation grand public et professionnels ;

- Le marketing opérationnel ;
- L'intermédiation ;
- La gestion d'espaces événementiels ;
- L'organisation d'événements;

d'événements

- La location d'équipement .

_Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, SCI CARRIERE, Lot 588 ET 589, Ilot 17

Dirigeant(s) : M KONATE LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00082 du 04/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01459/GTCA/RC/2022 du 04/03/2022

